



Formation MS3P – 2 jours
FORMATION
MOTOCYCLISTE DE SÉCURITÉ EN
PROTECTION PHYSIQUE DES PERSONNES

Objectif stratégique :

Pratiquer la conduite d'une motocyclette en toute sécurité derrière un véhicule d'autorité dans le respect total des réglementations en vigueur.

Objectifs pédagogiques :

Objectif 1 : Approfondir les connaissances théoriques des cadres réglementaires de la pratique de la conduite d'une motocyclette et acquérir les connaissances réglementaires concernant la conduite d'une motocyclette en binôme derrière un véhicule d'autorité

Objectif 2 : Développer sa capacité de pilotage en binôme derrière un véhicule d'autorité

Objectif 3 : Développer sa capacité d'organisation d'une mission

Objectif opérationnel :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Gérer et anticiper les situations à risque d'une autorité sur la voie publique grâce à une maîtrise efficace de sa moto et en assurant une préparation efficace de la mission et du véhicule

Prérequis :

Les apprenants doivent être titulaires du Permis A depuis 2 ans minimum et être âgés de 25 ans minimum.

Public :

Agent privé de sécurité et/ou particulier sous condition de casier B3 vierge

Méthodes mobilisées :

Apport théorique et exercices pratiques

Profil du formateur :

Stéphane VALKE, 30 années d'expérience moto, diplômé CQP guide et initiateur moto, quad, titre de motocycliste professionnel au RNCP.

Modalités d'évaluation/sanction de la formation :

Test de positionnement à l'entrée en formation

Test final avec grille critériée des compétences à acquérir

Remise d'un certificat de réussite de formation

Programme :

Objectif 1 : Approfondir les connaissances théoriques des cadres réglementaires de la pratique de la conduite d'une motocyclette et acquérir les connaissances réglementaires concernant la conduite d'une motocyclette en binôme derrière un véhicule d'autorité

1.1 Les cadres réglementaires de la conduite d'une motocyclette

- 1.1.1 la tenue du pilote
- 1.1.2 les équipements de la moto
- 1.1.3 le code de la route

1.2 les cadres légaux et réglementaires de la conduite en binôme derrière un véhicule d'autorité

- 1.1.1 cadres légaux
- 1.1.2 cadres réglementaires
- 1.1.3 code de déontologie
- 1.1.4 charte de qualité

1.3 les missions d'un binôme motocycliste : définitions

Objectif 2 : Développer sa capacité de pilotage en binôme derrière un véhicule d'autorité

2.1 améliorer sa capacité à piloter une motocyclette dans toutes conditions météorologiques et sur tous terrains

2.1.1 les pertes d'adhérence = Contrôle des appuis repose pieds

2.2 acquérir les techniques de la conduite professionnelle en binôme

- 2.2.1 sur ligne droite = partir, s'arrêter à différentes vitesses et en toute sécurité
- 2.2.2 en virage = effet gyroscopique, regard, trajectoire...

2.3 appliquer les techniques de la conduite professionnelle en binôme au dispositif spécifique MS3P

- 2.3.1 Les différents positionnements du binôme : en attente départ, en fonction du type de mission, en fonction du nombre de véhicules...
- 2.3.2 Rond-point et intersection
- 2.3.3 A l'arrêt dans les bouchons, dans les voies de circulation

Objectif 3 : Développer sa capacité d'organisation d'une mission et sa réalisation

3.1 Savoir prendre en compte la mission et anticiper l'action

- 3.1.1 identifier et analyser les besoins spécifiques de la mission
- 3.1.2 étudier les itinéraires possibles

3.1.3 effectuer les reconnaissances nécessaires

3.1.4 étudier la topographie

3.2 mettre en œuvre les moyens nécessaires au bon déroulement de la mission

3.2.1 préparer le véhicule

3.2.2 préparer le matériel et vérifier le matériel de communication

3.2.3 s'adapter et gérer les écarts éventuels de la mission

Organisation

Durée : 2 jours – 16h

Lieu : sites sur demande

Délais d'accès : 1 mois

Inscription

Contact : Stéphane VALKE – 07.89.25.87.12 – contact@ads2p.com

Tarif : sur devis

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@ads2p.com